

Nov 30 2020

Qui y perd, qui y gagne

Question 1: Que touche la commune si ce projet se concrétise?

Réponse: En bref - rien. Peut-être 3000 euros au début et la taxe locale équivalente à une maison de moyenne taille. La Communauté de communes en reçoit un peu et le Département aussi. Mais les sommes sont dérisoires par rapport aux revenus du porteur du projet.

Question 2: Et alors, qui s'y retrouve financièrement?

Réponse: Valeco (entreprise Franco/allemande et ses actionnaires), le(s) propriétaire(s) de la carrière et les propriétaires des parcelles défrichées.

Question 3: Si c'est aussi rentable et cela se passe sur ma commune en tant qu'habitant de La Sauvetat je veux participer. Comment puis-je le faire?

Réponse: Désolé, vous ne le pouvez pas. Le capital n'est pas ouvert aux Sauvetois. On peut imaginer qu'un projet vraiment citoyen prenne en compte des valeurs autres que financières telle que la valeur d'agrément. Il y a des projets qui le font mais celui-ci est un projet 'modèle industriel' caractérisé par son financement, par sa taille surdimensionnée et par une absence de consultation du public. Celui-ci laissera derrière lui un désert rural.

Question 4: Financièrement est-ce qu'il y a des perdants?

Reponse: Oui, c'est sûr. Les riverains propriétaires qui vont voir leurs maisons se déprecier.

Question 5: Mais, nous y gagnons tous parce que l'électricité générée limite le rejet de CO2.

Réponse: D'accord, mais la fabrication du matériel (panneaux, structures de supports, clôture, etc.), la construction du site et son démantèlement final requiert beaucoup d'énergie ce qui produit du CO2.

Question 6: Oui, mais la quantité est négligeable.

Réponse: Il ne faut pas oublier que l'abattage d'arbres sur une parcelle de 3 ha va occasionner le rejet dans l'atmosphère du carbone que ces mêmes arbres ont séquestré. De plus, ces arbres auraient pu continuer à pousser et le riche sol qui les entoure qui séquestre le carbone disparaîtra aussi.

Question 7: Vous êtes vraiment contre la transition écologique?

Réponse: Non, mais il y a des sites qui sont plus adaptés que d'autres dans le Gers pour recevoir des parcs photovoltaïques et nous en avons vu six. Ils sont tous masqués et n'ont pas nécessité la destruction d'un bois.

Question 8: Pourquoi êtes-vous aussi attaché à vos bois? Il y en a beaucoup d'autres dans le Gers.

Réponse: Connaissez-vous le taux de boisement de votre commune? Savez-vous que le Gers est le département le moins boisé d'Occitanie (taux de 13.5%)? La Sauvetat est une commune majoritairement dénudée de bois, sans doute moins de 12% de sa surface.